

**DOSSIER**

Economie : sociale et solidaire ?

# Comprendre l'identité coopé !

**Nées au XIX<sup>e</sup> siècle mais résolument modernes, les coopératives sont des sociétés commerciales dont les associés sont majoritairement salariés. Une particularité qui se traduit par une logique de démocratie économique, fondée sur la primauté de l'humain sur le capital.**

Patrick LENANCKER, président de la Confédération générale des Sociétés coopératives de production (CG Scop)

**P**ar ses pratiques de démocratie dans l'entreprise, les Sociétés coopératives de production (Scop) s'inscrivent par nature dans une logique de démocratie économique :

- cette démocratie économique repose sur une égalité de droit : une personne / une voix;
- le capital des Scop ne peut être détenu majoritairement par une personne physique ou une personne morale, ce qui garantit la répartition des droits et des devoirs liés à la détention du capital sur plusieurs personnes;
- enfin, en lieu et place d'un patrimoine individuel, la pérennité des Scop repose sur la constitution progressive d'un patrimoine collectif accumulé au fur et à mesure de l'affectation en réserves d'une partie importante des excédents de gestion ou bénéfices.

Cette logique fait des Scop des entreprises de personnes qui est le propre de l'économie sociale.

Par sa nature de démocratie économique inscrite dans ses statuts, la Scop est un modèle d'entreprise différente au modèle dominant de l'entreprise de capitaux, où la détention des droits et du pouvoir est fonction de la détention majoritaire du capital. Tout en assumant ses différences, les entreprises coopératives s'inscrivent dans l'économie de marché et en acceptent pleinement les règles :

- les Scop répondent aux besoins par une offre de biens ou de ser-

vices sur un marché concurrentiel;

- elles gagnent plus d'argent (chiffre d'affaires) qu'elles n'en dépensent (charges) pour réaliser des excédents de gestion (bénéfices) assurant son indépendance;
- elles investissent dans l'outil de production pour pérenniser leur activité, la développer, et ainsi préserver les emplois et en créer de nouveaux, etc.

## Des ressources humaines investies, responsables

Pour autant, ces règles de marché, incontournables, n'empêchent en rien des pratiques économiques et sociales radicalement différentes basées sur :

- la primauté du métier qui donne sa véritable dignité au salarié;
- la responsabilité de chaque salarié qui le souhaite d'être acteur d'un projet collectif, à la fois économique et social, au travers d'un véritable statut de salarié associé;
- la participation à la vie de l'entreprise qui, au-delà de la participation aux résultats économiques, va jusqu'aux choix économiques et stratégiques;

Ainsi la finalité de l'entreprise coopérative est de rechercher une égalité d'accès à l'épanouissement et la promotion de chaque personne dans l'entreprise au travers de son travail et de l'exercice en commun des responsabilités de gestion.

Cette logique d'entreprise de personnes, différente de la logi-

que des entreprises de capitaux, nécessite de voir reconnus :

- ce droit d'entreprendre différemment;
- ce droit de se salarier différemment;
- ce droit d'employer différemment.

Encore faut-il, dans une économie où la loi du marché et de la concurrence est devenue un dogme, qu'au nom de la non-distorsion de concurrence ces règles de démocratie d'entreprise soient tout simplement autorisées.

A ce titre, la Commission européenne demande la suppression de certaines caractéristiques de fonctionnement coopératif qui, pour faire court, se traduirait par l'obligation de transformer en capital social ou actions nos fonds propres mis en réserves. En effet, les entreprises de capitaux sont considérées comme pénalisées par l'obligation qui est la leur de rémunérer leurs actionnaires sur la totalité de leurs fonds propres... Comme quoi la référence au libéralisme a besoin d'être redéfinie pour ne pas tomber dans l'absurde.

**Nos gouvernants de tout bord ont trop souvent la fâcheuse tendance à considérer que l'économie sociale est un secteur d'entreprises à but non lucratif exerçant un rôle de « béquilles du marché ».**

## La coopérative n'est pas une « roue de secours »

Pour les militants des droits de l'Homme, pour les militants de la démocratie « sans frontières », il est indispensable de définir au plus vite des stratégies communes pour l'avenir. Dans cette optique, une première difficulté doit être écartée : celle de la faiblesse de penser, y compris parfois dans



# ! rative

nos propres rangs, que les entreprises d'économie sociale représentent avant tout une forme de solidarité, de redistribution de la richesse et non pas un mode d'entreprise qui soit directement et majoritairement en situation concurrentielle. Cela a été réaffirmé lors de notre dernier congrès du «Futur aux Scop», les Scop refusent d'être considérées comme une «roue de secours» au service d'une économie de réparation ou une économie de la dernière chance. Sans polémiquer, on peut dire que nos gouvernants de tout bord ont trop souvent la fâcheuse tendance à considérer que l'économie sociale est un secteur d'entreprises à but non lucratif exerçant un rôle de «béquilles du marché». Cette image, fortement relayée par les médias, crée du flou et de la confusion dans l'esprit de nos concitoyens sur la finalité, le rôle et la responsabilité d'abord économique puis sociale de l'économie sociale.

Les Scop ont réaffirmé leur ambition de représenter, avec l'ensemble des entreprises coopératives et toute l'économie sociale, une réponse pertinente à celles et ceux qui cherchent à entreprendre et travailler autrement:

- sur le champ des créations-reprises et transmissions aux salariés, avec la volonté de mettre en œuvre des formes innovantes de portage coopératif sur le mode des *Leverage Management Buy-Out* (LMBO) (rachat d'une société par l'intermédiaire d'une holding composée des salariés de la société cible ainsi que d'investisseurs);
- sur le terrain du maintien de filières «métiers» dans les territoires, et notamment d'activités industrielles où de véritables savoir-faire risquent de disparaître à jamais;
- en étant un partenaire fiable du

DK

## **Les règles de marché, incontournables, n'empêchent en rien des pratiques économiques et sociales radicalement différentes.**



développement économique et social des territoires, par la mise à contribution de l'implantation et l'expertise de notre réseau pour accompagner des salariés entrepreneurs.

## **Renforcer la visibilité de l'économie sociale**

Au-delà de la capacité du mouvement Scop, qui demeure somme toute modeste, l'enjeu est de construire une stratégie d'alliance de toute l'économie sociale autour de quelques actions clés:

- faire connaître largement nos entreprises d'économie sociale, par exemple sur le principe que nous avons adopté de «Coopérative Ambassade» ou encore l'utilisation systématique du «.coop»...;
- défendre la liberté d'entreprendre et d'employer démocratiquement. En ce sens, la sensibilisation, voire la mobilisation des formations politiques et des parlementaires nationaux et européens est incontournable. Elle peut être efficace si elle ne tombe pas dans la caricature, pourtant sympathique, de la promotion de la seule économie solidaire;
- initier et démultiplier des actes

de responsabilité économique au niveau des consommateurs militants par rapport à des actes au quotidien liés à la consommation, à la santé, au travail, etc. D'où la nécessité d'un label de l'économie sociale pour identifier toutes les initiatives et ressources d'économie sociale;

- impulser des clauses de préférence, à égalité de rapport qualité-prix, entre entreprises d'économie sociale, pour développer des courants d'affaires générateurs d'accroissement d'activités et de nouvelles activités et par conséquent de richesses partagées et d'emplois.

En conclusion, c'est sans doute moins dans l'histoire du mouvement ouvrier ou des républiques coopératives du XIX<sup>e</sup> siècle que nous trouverons cette culture commune mais c'est par une nouvelle citoyenneté de la démocratie économique qu'il nous faut raisonner et surtout bâtir pour les générations d'aujourd'hui et de demain, en attente de plus de place dans la société, de plus d'égalité entre les personnes et de plus de justice sociale. C'est notre responsabilité économique, sociale et politique! ●